

Tout auteur qui collabore à la revue s'engage à respecter les règles de rédaction qui suivent, lesquelles tendent à assurer une présentation homogène pour une publication qui doit être conforme aux règles de rédaction de la presse médicale et biologique internationale. Les travaux des auteurs étrangers sont soumis aux mêmes règles que ceux des auteurs français.

Les articles parus n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les éventuels conflits d'intérêt doivent impérativement être signalés au moment de la soumission, et feront l'objet d'une déclaration lors de l'élaboration de la maquette.

Les articles doivent être adressés au directeur de la rédaction, par courrier électronique dans le format précisé ci-après.

La revue accuse réception des articles sans toutefois s'engager sur le délai d'acceptation ou de refus de publication. Les auteurs doivent préciser que le texte n'a pas été publié ailleurs, ni soumis simultanément à un autre journal (exception faite des présentations sous la forme de résumé).

Après vérification de leur conformité, les articles sont soumis anonymement au comité de lecture et de rédaction qui peuvent demander des modifications de forme et de fond. Le comité de rédaction a pouvoir de décision et se réserve le droit de soumettre les articles au comité scientifique, lorsque cela lui paraît nécessaire.

Modalités d'envoi des articles

- **Article entier** (textes et illustrations), avec pages numérotées, en fichier .pdf, de manière à pouvoir envisager les montages photos souhaités ;
- Texte et bibliographie en français, en format Word ; **Titre** (100 signes max espaces compris), **résumé** (1/15 du texte, 15 lignes max) et **mots-clés** (de 3 à 8) **en français et en anglais** ;
- **Iconographie originale fournie séparément en fichiers images natifs, non compressés** (.jpeg, .png, ou équivalent). Les images fournies dans les fichiers Word et Powerpoint ne sont pas admis.
- **Structuration de l'article** : titre, prénoms et noms, adresses et affiliations des auteurs, résumé et mots-clés (de 3 à 8), introduction, matériels et méthodes, résultats, discussion, conclusion, bibliographie.

Mots-clés

Les mots-clés seront choisis dans les listes proposées par le dictionnaire des termes orthodontiques pour les mots français et par le *Medline Mesh* pour les mots anglais.

Illustrations

Les illustrations (50 figures max.) doivent être appelées et numérotées dans l'ordre d'apparition dans le texte. Les légendes des tableaux et des figures doivent être transmises numérotées, à part. Les photographies numériques devront avoir un format proche de celui de la publication et une définition minimale de **300 dpi**, les **visages sont non floutés (réalisé par nos soins)**. Les photographies composant un photomontage doivent être fournis séparément, celui-ci sera recréé par nos soins.

Vu l'article 9 du Code Civil, et conformément à la protection du droit de la personne sur son image, pour toute publication de photographie, l'accord écrit de la personne représentée est nécessaire. Faute de cet accord, et du fait de la responsabilité de la Revue d'ODF, les visages seront alors floutés par nos soins.

Bibliographie

Tout auteur cité dans le texte figurera obligatoirement dans la bibliographie et réciproquement.

Les références bibliographiques seront portées par ordre alphabétique et numérotées. Les numéros des références sont placés dans le texte en "exposant" composés en petits caractères, et séparés par une virgule.

Chaque référence bibliographique doit comprendre le nom de tous les auteurs, sauf dans le cas où il est fait référence à plus de six auteurs : le premier est alors seul cité dans le texte, suivi de la mention "et al."

Lorsqu'un auteur est cité par l'intermédiaire d'un autre, c'est la référence de ce dernier qui se trouve en bibliographie puisque le premier n'a pas été directement consulté. La liste ne comporte que des travaux déjà publiés ou, à la rigueur, sous presse.

Auteur

Les **adresses (postale et électronique) de tous les auteurs** et leurs affiliations complètes et mises à jour doivent être fournies. Ces dernières seront indiquées en ouverture d'article. Les coordonnées de l'auteur référent (auteur avec lequel s'effectuera la correspondance) seront mentionnées sur la première page de l'article. Seuls les 4 premiers auteurs seront mentionnés dans l'en-tête des articles *et al.*